

Strasbourg, 20 juin 2022

CEPEJ-GT-QUAL(2022)5

**COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CYBERJUSTICE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
(CEPEJ-GT-CYBERJUST)**

et

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITE DE LA JUSTICE (CEPEJ-GT-QUAL)

Réunion conjointe (en format hybride, 17 mars 2022)

Réunion Groupe de Travail sur la Qualité de la Justice

32^{ème} réunion (en format hybride, 18 mars 2022)

organisée dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de
l'Europe

RAPPORTS DE REUNION

Rapport préparé par le Secrétariat
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

17 mars 2022 - REUNION CONJOINTE des groupes de travail CEPEJ-GT-QUAL et CEPEJ-GT-CYBERJUST

1. Introduction

1. Le groupe de travail sur la qualité de la justice (CEPEJ-GT-QUAL) et le groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) ont tenu une réunion conjointe le 17 mars 2022, dans les locaux de l'Université de Pise. La réunion conjointe a été suivie de réunions des groupes de travail respectifs.

2. Compte tenu de la situation sanitaire, la réunion s'est déroulée dans un format hybride (en présentiel et par visioconférence). L'ordre du jour et la liste des participants sont joints au présent rapport en annexes I et II respectivement.

3. Le Président de la CEPEJ remercie les autorités italiennes pour leur invitation à organiser cette réunion dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le Recteur de l'Université de Pise pour l'accueil chaleureux ainsi que Maria Giuliana Civinini, Présidente du groupe de travail CEPEJ-GT-CYBERJUST et Présidente du Tribunal de Pise pour la parfaite organisation de cet événement.

4. Les autorités italiennes reconnaissent l'impact positif de la CEPEJ sur une administration de la plus efficace et efficiente de la justice et soulignent le besoin continu de bénéficier d'une expertise concrète, en particulier sur l'utilisation potentielle des technologies émergentes, tout en garantissant le respect des droits de l'homme et de l'État de droit.

2. Création d'un organe conjoint : le Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB)

5. Les groupes discutent du mandat du futur "Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB)" (CEPEJ-GT-QUAL(2022)3) qui sera mis en place sous la supervision des deux groupes, conformément à la "Feuille de route révisée pour assurer un suivi approprié de la Charte éthique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement" (CEPEJ(2021)16) adoptée par la CEPEJ lors de sa dernière réunion plénière (décembre 2021).

6. Il est convenu que les modifications suggérées lors de la discussion sont introduites dans le document final par le Secrétariat et envoyées aux membres des groupes de travail pour approbation écrite. L'importance de prendre en considération les derniers développements concernant l'IA et la cyberjustice dans les tâches de l'AIAB est particulièrement soulignée.

7. Le Secrétariat est chargé de préparer un "appel à manifestation d'intérêt" afin d'identifier et de nommer les membres de l'AIAB conformément à son mandat. La sélection est faite par le Secrétariat conjointement avec les présidents des CEPEJ-GT-CYBERJUST et CEPEJ-GT-QUAL, sous la supervision du Bureau de la CEPEJ. Les nominations doivent idéalement prendre effet avant la réunion plénière de la CEPEJ en juin 2022.

3. Création du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle

8. Le Secrétariat présente la première version de l'outil en ligne concernant le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle, ainsi qu'une proposition de catégories selon lesquelles les entrées sont structurées. La visualisation et l'interface sont basées sur le logiciel open-source "Tableau Public" et correspondent au design de CEPEJ-STAT.

9. Le Centre de ressources doit contenir des informations sur les applications relatives à l'IA actuellement en cours d'utilisation dans les systèmes de justice, ainsi que d'autres outils de cyberjustice utiles à l'administration de la justice. Les ressources doivent être accessibles au public.

10. Au cours de la discussion, l'importance d'une clause spécifique précisant que les entrées n'impliquent en aucun cas une recommandation ou toute autre approbation de la part de la CEPEJ est

soulignée. En ce qui concerne les catégories, l'utilisation de mots-clés ou "tags"¹ est proposée afin d'assurer une localisation facile des outils spécifiques, de prévoir la possibilité d'attribuer plusieurs tags si nécessaire, et de faciliter l'ajout de nouvelles catégories plus tard dans le processus.

11. La proposition finale sur les catégories et autres fonctionnalités doit être fournie par l'AIAB (voir ci-dessus). Dans l'intervalle, le Secrétariat doit poursuivre le développement du Centre de ressources en tenant compte des commentaires lors de la discussion.

4. Participation éventuelle du Réseau européen de cyberjustice aux travaux sur l'IA

12. Les deux groupes conviennent que le rôle du Réseau européen de cyberjustice (ECN) doit être progressif dans l'identification des applications liées à l'IA ou à la cyberjustice à inclure dans le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle. La collecte peut se faire par le biais d'enquêtes spécifiques et de demandes thématiques, conformément à d'autres lignes directrices en cours d'élaboration, en complément de la collecte par l'AIAB. La vérification et la saisie des données doivent être centralisées par l'AIAB sous la supervision du groupe de travail concerné.

13. Il est décidé que les modalités de la collecte de données devra être discutée lors de la prochaine réunion de l'ECN.

5. Événement spécifique sur la qualité et la digitalisation de la justice pour le 20ème anniversaire de la CEPEJ (Malte)

14. Le Secrétariat informe les membres des groupes de travail et les participants à la réunion que la prochaine réunion plénière de la CEPEJ (27-28 juin 2022) sera l'occasion de célébrer son 20^{ème} anniversaire (matinée du 27 juin). La réunion se tiendra à La Valette, Malte, suite à l'aimable invitation du vice-président de la CEPEJ et des autorités maltaises. Conformément au plan d'action 2022-2025 de la CEPEJ, la conférence doit permettre de discuter des "défis de la justice digitalisée" et de la manière de « contribuer, tout en soutenant la digitalisation, à une justice plus humaine et centrée sur les personnes ». Le Secrétariat invite les membres du groupe de travail à identifier des participants nationaux de haut niveau concernés qui seront contactés par le Secrétariat en tant que participants et intervenants.

6. Médiation et résolution alternative des conflits en ligne²

15. Les groupes de travail discutent des domaines de travail conjoint sur les activités liées à la médiation et conviennent que les deux groupes doivent coopérer en cas de besoin. Les décisions suivantes sont prises :

- a. une étude doit être menée par le CEPEJ-GT-CYBERJUST pour évaluer l'application et l'impact de la médiation en ligne en matière pénale, qui pourra également être pris en compte dans une éventuelle mise à jour des lignes directrices sur la médiation pénale (CEPEJ-GT-QUAL) ;
- b. une étude doit être menée pour évaluer l'effet des outils numériques dans les ADR en relation avec les groupes vulnérables. Les résultats de cette étude pourront, à leur tour, être utilisés pour réviser le projet de Lignes Directrices sur les ODR (CEPEJ-GT-CYBERJUST) ;
- c. certains éléments du projet actuel de lignes directrices sur les modes alternatifs de résolution des litiges en ligne (ODR) pourraient être pris en compte pour la mise à jour des outils relatifs à la médiation sous la supervision du CEPEJ-GT-QUAL (par exemple, la mise à jour potentielle des lignes directrices sur la médiation administrative ou l'ajout de la perspective « en ligne » à la boîte à outils pour le développement de la médiation de la CEPEJ (CEPEJ(2018)7)) ;
- d. les travaux de finalisation du projet de lignes directrices sur les ODR se poursuivront après l'achèvement des Etudes susmentionnées.

Le Secrétariat est chargé de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions.

¹ Un mot clé ou un terme attribué à un élément d'information. Ce type de métadonnées aide à décrire un élément et permet de le retrouver en le parcourant ou en le recherchant.

² Ce point a fait l'objet d'une discussion commune le deuxième jour.

RAPPORT DE RÉUNION

1. Le Groupe de travail sur la qualité de la justice (CEPEJ-GT-QUAL) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a tenu sa 32ème réunion en format hybride (en présentiel et en ligne) à Pise le 18 mars 2022, à la suite de la réunion conjointe avec le Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) organisée dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. La réunion est présidée par M. Joao ARSENIO DE OLIVEIRA (Portugal). L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement aux annexes I et II du présent rapport.

1. Feuille de route révisée sur la mise en œuvre de la Charte de la CEPEJ

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de la "Feuille de route révisée pour assurer un suivi approprié de la Charte éthique de la CEPEJ sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement" (CEPEJ(2021)16), le CEPEJ-GT-QUAL et le CEPEJ-GT-CYBERJUST, lors de la réunion conjointe, ont confirmé et détaillé la mise en place d'un Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB) et la création d'un Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle.

3. Les décisions prises lors de la réunion conjointe sont rappelées, à savoir : le Secrétariat est chargé de préparer un "appel à manifestation d'intérêt" pour identifier et nommer les membres de l'AIAB comme prévu dans le mandat approuvé. En parallèle, le Secrétariat poursuit le développement du Centre de ressources en tenant compte des commentaires faits lors de la discussion conjointe. La proposition finale sur les catégories et autres fonctionnalités est fournie par l'AIAB.

2. Médiation

4. Outre les travaux sur la médiation administrative qui sont actuellement en cours, et qui seront discutés lors d'une réunion ad hoc du groupe de travail le 15 juin 2022, il est décidé de :

- relancer le réseau de points de contact sur la médiation mis en place par la CEPEJ-GT-MED en 2019 en demandant aux membres de la CEPEJ de confirmer ou de mettre à jour le point de contact déjà nommé ;

- envisager de mettre à jour les Lignes directrices pour une meilleure mise en œuvre de la Recommandation existante concernant la médiation en matière pénale (CEPEJ(2007)13) sur la base d'une note de réflexion préparée par l'experte scientifique, Mme Maria OLIVEIRA (Portugal), en prenant notamment en considération la Recommandation Rec(2018)8 du Comité des Ministres concernant la justice réparatrice en matière pénale, ainsi que l'Étude qui doit être développée par le CEPEJ-GT-CYBERJUST d'ici le premier trimestre 2023 pour évaluer l'application et l'impact de la médiation en ligne en matière pénale.

- préparer pour la prochaine réunion une note conceptuelle à développer par un expert scientifique sur un nouveau document sur les modes alternatifs de règlement des litiges (ADR) intégrant l'approche innovante de la résolution appropriée des litiges plutôt que la résolution alternative des litiges.

5. En outre, en ce qui concerne la coopération dans les domaines de travail conjoint entre CEPEJ-GT-QUAL et CEPEJ-GT-CYBERJUST sur les activités liées à la médiation, il est convenu que les membres des deux groupes seront disponibles pour une coopération en cas de besoin.

3. Accès à la justice des groupes vulnérables

6. A la lumière d'une note conceptuelle préparée par le Secrétariat (CEPEJ-GT-QUAL(2022)4) concernant l'accès à la justice des personnes handicapées, le Groupe de travail convient de garder l'accent sur les personnes handicapées plutôt que d'adopter une approche plus large couvrant les groupes vulnérables.

7. Un expert scientifique est chargé de préparer une étude approfondie sur la question, contenant notamment des informations actualisées sur les bonnes pratiques et les évolutions récentes des systèmes judiciaires européens en vue d'améliorer encore l'accès à la justice des personnes handicapées.

8. Ce travail peut aboutir à des lignes directrices sur l'amélioration de l'accès à la justice et de la qualité des services judiciaires pour les personnes handicapées. Il est suggéré d'établir des contacts avec les associations actives dans ce domaine lors des travaux sur ce sujet.

4. Thèmes essentiels de la formation des professionnels de la justice

9. Sur la base de la note conceptuelle préparée par le Secrétariat (CEPEJ-GT-QUAL(2022)2) qui montre que de nombreuses initiatives ont déjà été entreprises et de nombreux réseaux constitués concernant la formation des professionnels de la justice en Europe, il est décidé d'attendre la finalisation des modules de formation HELP sur les outils de la CEPEJ sur la qualité de la justice actuellement en préparation (voir point 10 de ce Rapport) pour décider si un outil supplémentaire visant à améliorer la formation des professionnels de la justice serait utile.

5. Autres thèmes de travail pour 2022 et 2023

10. Un point concernant le développement du module HELP sur la CEPEJ est fait par M. Gilles ACCOMANDO (France) qui est chargé de développer un module sur "La qualité de la justice et les usagers". Le groupe de travail demande à être régulièrement informé des développements de ce module.

11. Le CEPEJ-GT-QUAL décide de poursuivre son travail sur l'égalité des sexes dans le domaine de la justice, sur la base de l'étude comparative existante préparée par Mme Tabeth MASENGU. Il est convenu que Stergios KOFINIS (Grèce) aide à la sélection d'un expert en la matière qui sera chargé de rédiger des lignes directrices sur l'égalité des sexes dans le recrutement et la promotion des juges, en étroite coordination avec le Secrétariat et les membres du CEPEJ-GT-QUAL.

12. Il est également décidé que Stergios KOFINIS (Grèce) et Wim DAVID (Belgique) prépareront pour la prochaine réunion du groupe de travail une note conceptuelle présentant la problématique de l'évaluation des juges et la voie à suivre par le CEPEJ-GT-QUAL en la matière. Une étude comparative des différents systèmes et pratiques existant dans les Etats membres du CoE pourrait être développée afin d'aider à décider quel type d'outil pourrait être utile sur ce sujet qui touche à la fois les questions d'indépendance des juges et la nécessaire évaluation de la performance des juges pour assurer le bon exercice des responsabilités, devoirs et pouvoirs judiciaires.

6. Autre point

13. Il est décidé d'organiser la prochaine réunion du CEPEJ-GT-QUAL les 20 et 21 octobre 2022 à Strasbourg.

ANNEXE 1

AGENDA

Judi 17 mars 2022 : 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h00

RÉUNION CONJOINTE du CEPEJ-GT-QUAL et du CEPEJ-GT-CYBERJUST

Ouverture de la réunion

- **Ramin Garagurbanli**, président de la CEPEJ
- **Muriel Décot**, secrétaire de la CEPEJ

Messages de bienvenue

- **Raffaele Piccirillo**, Chef de Cabinet, Ministère italien de la Justice - *par vidéoconférence*
- **Paolo Maria Mancarella**, Magnifico Rettore, Université de Pise

Présentation par des experts italiens des processus de numérisation

- **Vincenzo De Lisi**, Directeur Général DGSIA, Ministère de la Justice - *par vidéoconférence*
- **Paolo Ferragina**, vice-recteur aux TIC de l'université de Pise

Début de la réunion conjointe du CEPEJ-GT-QUAL et du CEPEJ-GT-CYBERJUST

1. **Création d'un organe consultatif mixte sur l'intelligence artificielle (AIAB)**
 2. **Création du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle**
 3. **Participation éventuelle du Réseau européen de cyberjustice aux travaux sur l'IA**
 4. **Événement spécifique sur la qualité et la numérisation pour le 20ème anniversaire de la CEPEJ**
-
- ##### **Autres sujets**
5. **Travail conjoint possible sur la médiation**
-

CEPEJ-GT-QUAL – AULA ROSSA – PISA UNIVERSITY

-
1. **Ouverture de la réunion**
Adoption de l'ordre du jour.

 2. **AI- Feuille de route révisée sur la mise en œuvre de la Charte de la CEPEJ**
Echange de vues sur la réunion conjointe de la veille.

 3. **Médiation**
Échange de vues sur les travaux futurs possibles et prise en compte de la réunion conjointe de la veille.
Expert responsable : Maria Conceição de Oliveira (Portugal)

 4. **Accès à la justice des groupes vulnérables**
Echange de vues sur la note conceptuelle

 5. **Thèmes essentiels de formation pour les professionnels de la justice**
Echange de vues sur la note conceptuelle

 6. **Autres sujets de travail pour 2022 et 2023**
 - Mise à jour du module HELP sur les outils de la CEPEJ sur la qualité de la justice
 - Mise à jour de l'étude sur la médiation administrative
 - Mise à jour sur la révision des lignes directrices sur l'égalité des genres
 - Autres sujets de travail possibles
-

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

Réunion CEPEJ-GT-QUAL

MEMBERS / MEMBRES

Gilles ACCOMANDO, Directeur de l'École de formation du barreau, Paris, FRANCE,

Joao ARSENIO DE OLIVEIRA, Chef de service, Département des affaires internationales, Direction générale de la politique de la justice - Ministère de la justice, Lisbonne, PORTUGAL (**Chair of the GT-QUAL / Président du GT-QUAL**)

Nino BAKAKURI, Juge, Cour suprême de Géorgie, Tbilissi, GEORGIE (excusée)

Merethe ECKHARDT, directrice du développement, Administration des tribunaux danois, Centre pour le droit, la formation et la communication, DANEMARK (à distance)

Stergios KOFINIS, juge administratif au tribunal administratif de première instance de Thessalonique, GRECE

Wim DAVID, Juge à la Cour d'appel de Bruxelles, BELGIQUE

Antoni BATKO, Juge, Tribunal de district de Zamosc, délégué au Ministère de la Justice, POLOGNE, (à distance)

Rosario AMMENDOLIA, Magistrat, Ministère de la Justice, ITALIE

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Matthieu QUINIOU, Avocat, Paris, France, (à distance)

Maria DA CONCEIÇÃO OLIVEIRA, avocate et médiatrice, Lisbonne, Portugal,

SECRETARIAT

DGI - Human Rights and Rule of Law, Division for the independence and efficiency of justice / DGI - Droits de l'Homme et Etat de droit, Division pour l'indépendance et l'efficacité de la justice

E-mail: cepej@coe.int

Muriel DECOT, Secretary of the CEPEJ / Secrétaire de la CEPEJ, e-mail : muriel.decot@coe.int

Clémence BOUQUEMONT, Secretary of CEPEJ-GT-QUAL/ Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL, e-mail: clemence.bouquemont@coe.int

Leonid ANTOHI, Co-secretaire of CEPEJ-GT-QUAL/ Co-secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL, email: leonid.antohi@coe.int

Ioana Voelkel, CEPEJ Assitant/ Assistante de la CEPEJ, e-mail: ioana.voelkel@coe.int

Réunion conjointe GT-Cyberjust (autres participants que liste ci-dessus)

MEMBERS / MEMBRES

Pedro ALMEIDA, conseiller juridique, unité de coordination des affaires européennes, direction générale de la politique de la justice, ministère de la justice, Lisbonne, PORTUGAL

Maria Giuliana CIVININI, Juge, membre de la magistrature italienne, Présidente du Tribunal de Pise, Pise, ITALIE

Rimantas SIMAITIS, professeur associé à l'université de Vilnius, associé du cabinet d'avocats Cobalt, avocat, arbitre, médiateur, Vilnius, LITUANIE

Gregor STROJIN, conseiller du président, Cour suprême de la République de Slovénie, Ljubljana, SLOVÉNIE

Martin SCHNEIDER, conseiller au ministère fédéral autrichien de la Justice, AUTRICHE,

Camille LE DOUARON, Chargée de mission data, Ministère de la Justice, FRANCE

Geneviève VANDERSTICHELE, Juge à la cour d'appel de Gand (Be), Chercheur affilié à COHUBICOL (U.Bruxelles (Be)-U.Nijmegen (NL)), Candidate au DPhil en droit (U. d'Oxford - UK), BELGIQUE,

PRESIDENT OF CEPEJ / PRESIDENT DE LA CEPEJ

Ramin GARAGURBANLI, juge, Cour d'appel de Bakou, coordinateur du projet de modernisation de la justice, Bakou, AZERBAIJAN,

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Tomasz KISIELEWICZ, expert / coordinateur, aspects des technologies modernes pour la justice, ministère de la Justice, POLOGNE

ITALIAN DELEGATION / DELGATION ITALIENNE

Raffaele PICCIRILLO, chef de cabinet du ministre italien de la Justice

Paolo MENCARELLA, Magnifico Rettore, Université de Pise

Vincenzo DE LISI, Directeur général DGSIA, Ministère de la Justice

Paolo FERRAGINA, Pro-Rettore pour l'informatique de l'Université de Pise

Benedetta GALGANI, Professeur associé - Université de Pise

OBSERVERS / OBSERVATEURS

COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPEENS(CCBE)

Martin SACLEUX, Conseiller juridique

EUROPEAN UNION OF RECHTSPFLEGER AND COURT CLERKS / UNION EUROPEENNE DES GREFFIERS DE JUSTICE (EUR)

Ute HOLTZER-STERN, juriste, AUTRICHE

EUROPEAN EXPERTISE AND EUROPEAN INSTITUTE (EEEI) / INSTITUT EUROPEEN DE L'EXPERTISE ET DE L'EXPERT (EEEI)

Robert RANQUET, Vice-président Affaires publiques / AI

SECRETARIAT

DGI - Human Rights and Rule of Law
DGI - Droits de l'Homme et Etat de droit
E-mail: cepej@coe.int

Daniel SCHMIDT, Secretary of the Group CEPEJ-GT-CYBERJUST / *Secrétaire du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST*, e-mail : daniel.schmidt@coe.int

Paul MEYER, Co-secrétaire du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST / *Co-secrétaire du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST*, e-mail : paul.meyer@coe.int